



# Comité Directeur

**PROCÈS VERBAL du 29 septembre 2023**

**19h à Melun**

**Présidence** : Philippe COLLOT.

**Secrétaire** : Christiane CAU

**Présents** : Isabelle CHILARD, Dominique GODEFROY, Cédric GUILLOSO, Laurent HERPE, Monique MACHO, Jean-Marie RENAUD, Ludovic VANTYGHM, Gérard VIVES.

**Excusés** : Pascal ANTONETTI, Pierre BILLARD, Bernard MARMION, Jean-Paul PEYRIN, Patrick POIX, Abdelhak RAJI, Gilles TANNIER, Orlando VIEIRA.

**Assistent** : Marie CANOLLE (CTD-PPF), Nicolas MAKSYMIUK (Directeur Administratif), Fabien EL MKELLEB (CDA).

## 1. Ouverture de la séance

Philippe COLLOT ouvre la séance en remerciant les membres de leur présence.

Il félicite les clubs Seine et Marnais qui se sont qualifiés pour le 4<sup>ème</sup> Tour de la Coupe de France et souhaite bonne chance aux équipes U18 engagées en Coupe Gambardella.

Il revient sur les dysfonctionnements informatiques qui perturbent la gestion des compétitions par les instances régionales et départementales depuis plusieurs semaines. Il informe le Comité que le COMEX a été alerté de cette situation et que les décisions, ci-après, ont été prises : une mobilisation à très court terme de la DSI pour rendre pleinement opérationnel le système d'informations, le lancement d'un audit externe chargé d'examiner dans les plus brefs délais la gouvernance des systèmes d'informations de la FFF et la création d'un groupe d'élus en charge du suivi de l'audit.

## 2. Approbation du PV de réunion du Comité Directeur du 08/09/2023

Le PV, transmis au préalable à tous les membres, est approuvé à l'unanimité.

## 3. Informations FFF-LPIFF-Instances-Institutions

### • LFA / FFF

**Programme fédéral JOP 2024 « Le Foot entre en Jeu »** : des réunions d'échanges avec les territoires seront organisées au cours du mois d'octobre.

**Gouvernance fédérale** : un groupe de travail, sous l'égide du Comité Exécutif de la FFF, est mis en place. L'objectif est de poursuivre la réflexion sur la gouvernance fédérale. Sans présager de la finalité des réflexions qui seront menées et de leur faisabilité dans un calendrier contraint, un certain nombre de sujets devront être traités, à savoir :

Le sort de la Haute Autorité du Football.

Les collègues statutaires : composition, fonctionnement.

Les statuts des Ligues et Districts = composition des AG électorales, modalités de scrutin, domaines de compétences, ...

Le positionnement de la LFA par rapport au COMEX dans la nouvelle gouvernance  
Le corps électoral de l'AG électorale de la LFA.

Par ailleurs, la LFA attire l'attention du Comité Exécutif de la FFF sur la nécessité de proposer un calendrier électoral aux Ligues et Districts, dans le but de faciliter le processus menant jusqu'aux élections à la FFF.

**Programme « Club Lieu de Vie »** : lancement de la 5ème saison. 398 clubs sont inscrits dans le programme 2023/2024, 174 nouveaux et 221 renouvellements.

**Programme Éducatif Fédéral** : des réflexions sont en cours pour une éventuelle généralisation du Carton Vert. L'objectif est de proposer aux clubs un outil pour travailler sur l'amélioration du climat des rencontres (sur et en dehors des terrains). Ce dispositif pourrait s'étendre sur l'ensemble des catégories de pratiquants, en valorisant les bénéficiaires pour le football compétitif, en le plaçant comme outil d'animation du projet éducatif des clubs pour le Football d'Animation et en impliquant davantage les arbitres dans le dispositif.

Deux expérimentations sur la saison 2023-2024 vont être menées =

1/ Mise en place du Carton Vert via la FMI par les arbitres et observateurs, sur toutes les rencontres soumises à la FMI pour valorisation des bons comportements pendant les rencontres.

2/ Utilisation du Carton Vert comme animation au club pour les enfants jusqu'en U13 pour valorisation des bons comportements durant la semaine (utilisation des clubs Lieu de Vie des territoires impliqués pour l'expérimentation).

**Foot en marchant** : afin de continuer à développer la pratique du foot en marchant sur tout le territoire et de façon régulière, un projet de critérium national est mis en place. Ce projet s'inscrit dans le plan de développement de la pratique et la délégation ministérielle qu'a obtenue la F.F.F en mars 2022.

Le déploiement pourrait être le suivant.

Critères de participation : état d'esprit – philosophie « loisir ».

Engagement du territoire dans la pratique du foot en marchant : mixité / inclusivité des équipes.

Organisation : une phase départementale, une phase régionale et une finale nationale.

Format : ouvert à partir de la catégorie U14.

Licence : tout type de licence pratiquant autorisée.

Qualification des équipes : critères sportifs + fair-play + structuration du club.

**Licences fédérales pratiquants** : une évolution de l'architecture dans le but d'être davantage en phase avec l'évolution de notre offre de pratique est en cours de réflexion. Un projet de création à court terme d'une nouvelle licence « Santé », qui permettrait à de nombreuses personnes d'accéder à la pratique du football (Foot en Marchant, Fitfoot, Golf Foot...), tout en étant licencié dans un club, est également à l'étude. En effet, de nombreuses personnes ayant une maladie chronique ou en situation de handicap ne peuvent obtenir une licence « loisir » F.F.F qui nécessite un certificat médical, alors que l'activité proposée par la F.F.F (Foot en marchant, ...) est plus douce que le football traditionnel. Par ailleurs, les JOP 2024 sont une opportunité pour ancrer le football comme une pratique possible dans le cadre du « sport sur ordonnance ». L'objectif est de présenter le projet à l'Assemblée Fédérale de décembre 2023, pour une mise en place au 1er juin 2024.

**Plan d'actions en arbitrage** : les premières recommandations sont mises en place. Le principe d'une FIA Assistant « PASS' ASSISTANT » est désormais acté. Deux modules d'accompagnement vont également voir le jour pour favoriser le recrutement d'arbitres, notamment via « le retour à l'arbitrage » et « la passerelle ex-joueurs niveaux nationaux vers l'arbitrage de Ligue » dans un format accéléré.

**Séminaire sur la protection des licenciés** : celui-ci sera organisé le 20 novembre 2023 au siège de la FFF. Il s'adressera aux référents régionaux RSO, référents régionaux honorabilité et partenaires et acteurs institutionnels. Il sera l'occasion d'une prise de parole de la FFF sur son plan de lutte contre les

violences sexistes et sexuelles, d'une présentation des outils, ainsi que d'une formation des référents régionaux par le partenaire France Victimes.

**Expérimentation FOOT EMPLOI** : une nouvelle édition est mise en place. Le programme vise à mettre en relation, sur un terrain, des licencié(es) éloigné(es) de l'emploi, ou des populations fragiles et des entreprises en recherche de collaborateurs (trices). Cette opération pourra s'inscrire dans le cadre du programme fédéral JOP 2024 dans sa dimension inclusive et solidaire.

**Football féminin de base** : après avoir pris connaissance des éléments de contexte liés notamment à la création en cours de la Ligue Féminine Professionnelle, la LFA valide le principe de la mise en place et de la coordination d'une cellule de pilotage dédiée exclusivement au développement du football féminin de base. Cette proposition sera soumise au COMEX.

**Processus création Ligue d'Alsace** : ce projet s'inscrit dans le cadre de l'Article 5 de la loi du 2 août 2019 portant création de la Collectivité européenne d'Alsace (CEA) disposant que : « Dans les conditions prévues par décret en Conseil d'État, les ordres professionnels et les fédérations culturelles et sportives agréées peuvent créer des organes infrarégionaux à l'échelle de la Collectivité européenne d'Alsace ».

La possibilité ainsi ouverte appellerait en opportunité une décision de l'Assemblée Fédérale de la FFF qui est compétente pour créer, supprimer et déterminer les limites géographiques des Ligues régionales, conformément à l'article 44 de ses statuts.

Le calendrier envisagé est donc le suivant :

- Expression de leur volonté et souhaits par les Assemblées Générales de la Ligue du Grand-Est et du District d'Alsace dans la perspective de ce projet ;
- Juin 2024 : vote en opportunité de l'Assemblée générale de la FFF relatif à l'engagement du processus de création de la Ligue d'Alsace, au vu des votes d'orientation et souhaits exprimés par la Ligue et le District ;
- Saison 2024/2025 : Au terme du processus de création engagé, décision de l'Assemblée Générale de juin 2025 quant à la création d'une Ligue d'Alsace.

**Lancement du club des Territoires Innovants** : ce dispositif vise à renforcer l'accompagnement FFF auprès des collectivités, des clubs, qui participent au développement des nouvelles pratiques et qui sont équipés d'équipements dédiés.

**Statut de l'arbitrage** : sur proposition de la Ligue du Football Amateur, le COMEX décide de déroger à l'article 49 du Statut de l'Arbitrage pour la saison 2023/2024, en repoussant la date limite de renouvellement et de changement de statut des arbitres, **du 31 août au 30 septembre 2023**, et de reculer ainsi la date limite d'information des clubs en infraction, **du 30 septembre au 31 octobre 2023**. Cette décision se justifie par la grande difficulté pour les arbitres à prendre leurs rendez-vous médicaux dans les délais, ainsi que par les problèmes informatiques rencontrées en ce début de saison.

#### 4. La Vie du District

##### • Agenda – Planning des activités

- 30/09/2023** : Rentrée du Foot U6/U7.
- 02/10/2023** : CD LPIFF.
- 13/10/2023** : CD 77 à Montry.
- 16/10/2023** : CD LPIFF.
- 21/10/2023** : Assemblée Générale District 77.

Philippe COLLOT propose au Comité Directeur que la réunion du nouveau Collège des Présidents de Club, initialement envisagée le 13/12, soit décalée au 20/12 afin d'être positionnée après l'Assemblée Fédérale du 16/12.

Par ailleurs, le Comité Directeur engage une réflexion sur la date de l'Assemblée Générale électorale 2024 au sein du District.

### • **Effectifs licenciés**

Le District enregistre, à date, un effectif de **29 463** licenciés, soit + **6,2%** vs 2022 (+280 licences).

- SEN = +183 licences
- U14/U19 = +253 licences
- Foot Animation = -87 licences
- SEN FEM = +64 licences
- U14F/U18F = +4 licences
- Foot Animation FEM = -102 licences

### • **Assemblée Générale du 21/10/2023**

Philippe COLLOT rappelle que l'Assemblée Générale Ordinaire Électorale se tiendra le samedi 21 octobre 2023 à Lésigny, Salle de l'Entre Deux Parcs. Le début de la réunion est fixé à 09H00.

Le Comité Directeur entérine l'Ordre du Jour, ci-après.

- *Accueil et vérification des pouvoirs.*
- *Vérification du quorum.*
- *Présentation de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales.*
- *Ouverture de l'AG Ordinaire Électorale.*
- *Présentation de l'Ordre du Jour*
- *Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 22/10/2022.*
- *Allocution du Président du District.*
- *Allocution des personnalités présentes.*
- *Rapport Moral de la Saison 2022/2023.*
- *Élection du Trésorier Général.*
- *Rapport Financier de la Saison 2022/2023.*
- *Intervention du Cabinet Comptable BIZOUARD.*
- *Budget Prévisionnel 2023/2024.*
- *Présentation des modifications résultant des dispositions votées lors des AG FFF du 07/01/2023 et 10/06/2023.*
- *Questions écrites des clubs.*
- *Clôture de l'Assemblée Générale.*

### Bilan Financier 2022/2023 & Budget Prévisionnel 2023/2024

Gérard VIVES présente au Comité Directeur le Bilan Financier de la saison écoulée, l'analyse des charges, des produits et les explications des écarts constatés.

Puis, il propose au Comité Directeur le Budget Prévisionnel pour la présente saison, en détaillant les différentes hypothèses retenues.

Le Comité Directeur valide le Bilan Financier 2022/2023 ainsi que le Budget Prévisionnel 2023/2024.

Philippe COLLOT remercie Gérard VIVES pour son implication sans faille dans ses nouvelles fonctions et Patrick POIX pour l'accompagnement réalisé tout au long de la saison.

Il rappelle que les clubs ont été informés lors de l'Assemblée Générale du 22/10/2022 du souhait de Patrick POIX de quitter sa mission de Trésorier Général et de la future prise de fonction de Gérard VIVES. Après une saison de prise en main concluante, s'agissant d'une fonction qui assure statutairement une mission exécutive essentielle, un vote de confirmation de cette passation sera soumis à l'Assemblée Générale du 21/10/2023.

### Rapport Moral 2022/2023

Christiane CAU - Secrétaire Générale - présente le Rapport Moral de la saison écoulée, que le Comité Directeur valide.

Les bilans des actions techniques et arbitrales seront transmis aux clubs avec les documents statutaires.

Le Comité Directeur valide le devis de la société LENI TECH pour l'organisation du vote électronique.

### • **Plan d'Actions 2020 /2024**

Jean-Marie RENAUD, pilote du programme, présente au Comité Directeur un point d'étape sur les actions du programme 2020/2024. Après un échange entre tous les participants, le Comité arrête les priorités pour la Saison 2023/2024.

Par ailleurs, un bilan est fait en séance des actions qui ont été mises en place suite aux violences perpétrées sur des officiels. Après échange entre tous les participants, le Comité Directeur entérine une modification de la désignation des délégués officiels sur la catégorie SEN D1. Il apparaît plus pertinent aujourd'hui de reporter cette désignation du délégué officiel vers la catégorie « SEN D2 », au sein de laquelle 1 seul arbitre officiel est programmé. Très prochainement les délégués seront désignés alternativement sur les groupes de la catégorie SEN D2. En cas de nécessité lors des rencontres sensibles, d'autres désignations spécifiques pourront être effectuées.

### • **Affaires financières**

#### Accompagnement des clubs

Philippe COLLOT informe le Comité Directeur qu'une communication écrite sur les différents dispositifs d'accompagnement mis en place par le District en 2023/2024 (et qui ont été détaillés lors de la réunion de rentrée des clubs le 05/09/2023) sera transmise aux clubs dans les prochains jours.

Par ailleurs, il remercie les membres du Comité Directeur de s'être rapidement positionnés par messagerie électronique le 22/09 sur la procédure de mise en place de l'opération « mini-buts ».

#### Vente des bâtiments de MELUN / Nouveaux locaux

Jean-Marie RENAUD informe le Comité Directeur de l'avancement du dossier de vente ainsi que celui lié aux futurs locaux.

#### Convention de partenariat Conseil Départemental

Le Comité Directeur prend connaissance des 5 orientations souhaitées dans le cadre de la Convention de partenariat 2023/2024.

- Développer la pratique sportive vers tous les publics.
- Soutenir la formation des bénévoles.
- Organiser une manifestation d'intérêt départemental.
- Fonctionnement des Comités.
- Accompagnement des jeunes sportifs dans la recherche de l'excellence.

2 axes sont jugés prioritaires : partenariat avec les collègues & publics porteurs de handicap.

Des fiches « action » répondant à ces critères seront donc proposées par le District.

#### Travaux sur les installations du District

Afin de solutionner les problèmes de fonctionnement du portail d'accès et les difficultés d'insonorisation de la salle utilisée par la Commission de Discipline des installations de Montry, le Comité Directeur valide les devis suivants :

- Société ONESTI (pour le portail) = 4755,77 €.
- Entreprise SELLIER (insonorisation) = 3015,60 €.

## • **Affaires sportives**

### Critérium U15 à 8

Le Comité Directeur reconduit la mise en place de ce Critérium pour la Saison 2023/2024.

### Ententes 2023/2024

#### **PLAINE DE FRANCE – CLAYE SOUILLY**

Club support : PLAINE DE FRANCE  
Catégorie en entente : U14 D4 (équipe 24).

#### **PLAINE DE FRANCE – CLAYE SOUILLY**

Club support : PLAINE DE FRANCE  
Catégorie en entente : U16 D3 (équipe 24).

#### **PLAINE DE FRANCE – CLAYE SOUILLY**

Club support : PLAINE DE FRANCE  
Catégorie en entente : SENIORS D4.

#### **LESIGNY - ROISSY**

Club support : LESIGNY  
Catégorie en entente : U13.

#### **ROISSY - LESIGNY**

Club support : ROISSY  
Catégorie en entente : U16 D2.

#### **DAMMARIE - SAVIGNY**

Club support : DAMMARIE  
Catégorie en entente : 45 ANS.

#### **PRESLES – VAL YERRES**

Club support : PRESLES  
Catégorie en entente : SENIORS D4.

### Composition des Groupes

Le Comité Directeur prend connaissance des retraits, engagements et demandes de changement de groupe de dernière minute. Il approuve les modifications suivantes dans les différents groupes :

**VETERANS D4 Groupe B** : demande de LONGUEVILLE pour passer dans le groupe C. Le Comité accède à la demande du club mais l'invite à prendre toutes les précautions utiles pour ne pas rencontrer de problème avec l'utilisation de ses terrains.

**U16 D3 Groupe A** : suite entente PLAINE DE FRANCE / CLAYE-SOUILLY, l'équipe doit changer de poule et est donc déplacé en poule C (article 14.12.c).

**U14 D4 Groupe A** : suite entente PLAINE DE FRANCE / CLAYE-SOUILLY, l'équipe doit changer de poule et est donc déplacée en poule B (article 14.12.c).

## • **Affaires Administratives**

### Commissions / Fonctions

**Bruno GLISE** : fait acte de candidature pour intégrer une Commission au sein de laquelle il y a des besoins. [Transmis aux Présidents de la COC et CDTIS pour examen.](#)

**Freddy BISMUTH** : fait acte de candidature pour intégrer la Commission de Discipline. [Compte-tenu de la composition actuelle de ladite commission, le Comité Directeur ne peut malheureusement pas valider sa demande.](#)

**Martine VAN HEESVELDE** : fait acte de candidature pour intégrer la Commission des Terrains et Installations Sportives. [Compte-tenu de la spécificité technique des profils recherchés pour ladite commission, le Comité Directeur ne peut malheureusement pas valider la demande.](#)

#### [Règlement de la Coupe Départementale + 55 ans / FMI](#)

Après une présentation du Directeur Administratif, le Comité Directeur entérine le règlement de cette épreuve.

Par ailleurs, face à l'inquiétude suscitée par la généralisation de la FMI sur ce critérium, le Comité Directeur invitera la Commission d'Organisation des Compétitions à faire preuve de bienveillance dans le suivi de l'utilisation.

#### [Vie des clubs](#)

**Les Etoiles de Moussy** : souhaite intégrer le critérium U16F proposé par le District du Val d'Oise. [Compte-tenu du fait que le District va organiser cette pratique sur le département, le Comité Directeur ne peut accéder à cette demande.](#)

**Demande d'affiliation** : Chanteraine Futsal. [Avis favorable.](#)

**Reprise d'activité** : Chaumes. [Avis favorable.](#)

#### • **Informations diverses**

**Protocole Préfecture / District** : la reconduction du dispositif visant à lutter contre les violences et incivilités fera l'objet d'une nouvelle signature avant la fin de l'année.

### 5. Courriers reçus nécessitant une information du Comité Directeur

#### Externe

**21/09/2023** : Fondation du Football. 16<sup>ème</sup> édition des Trophées Philippe SEGUIN.

**25/09/2023** : Conseil Départemental. Convention de partenariat 2023 / 2024.

#### FFF/LFA

**15/09/2023** : Article 1 des Statuts FFF.

**15/09/2023** : ANS. Clôture de la Campagne 2023 et ouverture 2024.

**15/09/2023** : 2<sup>ème</sup> édition de la CDF des Arbitres.

**15/09/2023** : Opération mini-buts.

**19/09/2023** : réunion des Directeurs de District des 14 et 15/03/2024.

**20/09/2023** : JOP 2024. Le Foot entre en jeu.

**26/09/2023** : dysfonctionnements informatiques.

#### LPIFF

**26/09/2023** : Soirée des Champions 2022/2023.

#### Clubs

**14/09/2023** : ESL ST GERMAIN-LAVAL. Organisation du club.

**25/09/2023** : FC MONTEREAU. Obligations.

**27/09/2023** : LEM. Critérium U16F.

**28/09/2023** : BOIS LE ROI. Présidence.

### 6. Comptabilité

Gérard VIVES informe le Comité Directeur des points, ci-après.

**Relevé n°48** : présentation du point à date de la situation des clubs débiteurs.

**Acompte sur licences** : la part « District » a été reçue.

## 7. Technique

Marie CANOLLE informe le Comité Directeur des points, ci-après.

### PPF

- Staff des Sélections (U14 / U13 / U14F / U13F / U15 futsal / U17 futsal) : [le Comité Directeur valide les propositions faites.](#)
- Chefs de Délégation des sélections (U16 / U15 / U15F) : [Christiane CAU et Laurent HERPE sont désignés par le Comité.](#)
- Présentation du projet « détection U13 – journée de l'arbitrage »

### Formation

- Les modules CFI sont reportés suite à des problèmes de l'IFF (plateforme, et livraison contenus et livrets).
- Le nouveau calendrier proposé garde tous les CFI d'octobre en les déplaçant sur la première partie de saison.

### DAP

- Rentrée Foot Féminin le 07/10/23 à LESIGNY = U13F et U11F le matin, U9F l'après-midi.
- Rentrée foot U9 et U7 : nombre d'équipes est multiplié par 10 par rapport à la JND
- Demande de la FFF : mettre en place une action Beach en juin 2024.
- Observation des pratiques U6/7 :
  - 18 et 25/11 sur 12 sites
  - Puis mars 2024 sur 12 sites
- Action régionale pour les JO paris le 23/06/24

## 8. Arbitrage

Fabien EL MKELLEB expose au Comité Directeur les points, ci-dessous.

### Réunion CRA

Principaux points évoqués.

- 1) Problème de désignation avec le portail bleu.
- 2) Retour à l'arbitrage possible pour les arbitres qui ont arrêté pendant 5 ans.
- 3) Augmentation des arbitres en ile de France de 17% avec un souci de fidélisation pour les jeunes arbitres.

### CDA

160 arbitres sont actuellement opérationnels et 20 indisponibilités en moyenne sont à noter par Week-End. 17 JAD n'ont pas renouvelé à cette date.

### **Agenda**

Réunion début de saison des arbitres le 15.09.23.

Stage des Assistants le 16.09.23.

Formation Continue le 22.09.23.

Stage Arbitres Féminines le 23.09.23.

Stage Arbitres Foot Diversifié le 30.09.23.

Rattrapage Tests D1-D2-AA et F.D le 07.10.23.



Rappel des dates des 4 FIA de la saison =

- . 7, 8, 14 et 15 Octobre 2023 à Montry
- . 11, 12, 18 et 19 Novembre 2023 dans un lieu à définir
- . 13, 14, 20 et 21 Janvier 2024 à Montry
- . 29, 30 Juin et 6, 7 Juillet 2024 dans un lieu à définir.

Les 2 premières sessions de formation continue seront organisées les 24/11 et 16/12/2023.

**Organisation de la F.I.A n°1** les 07-08-14 et 15 Octobre 2023. Actuellement, seules, 5 inscriptions sont enregistrées pour un minimum de 10.

**Formation des arbitres et des membres de CDA aux gestes qui sauvent** : 6 sessions sont au programme (le vendredi 24 novembre et le samedi 16 décembre), soit 90 arbitres qui seront formés. D'autres sessions seront planifiées au cours de l'année 2024.

### **Nouveauté de la saison 2023/2024**

- La rédaction des rapports disciplinaires sur le portail des officiels est effective, ainsi que les rapports d'observation, sauf pour les D4 et les candidats qui auront une grille spécifique. Fabien EL MKELLEB remercie le Directeur Administratif pour son aide sur ce dossier.
- Recrutement d'un service civique dédié au développement de l'arbitrage, il débutera le lundi 02.10.2023

### **9. Questions diverses / Tour de table**

#### **Marie CANOLLE**

Évoque le moment de convivialité partagé avec ses collègues salariés.

#### **Isabelle CHILARD**

Evoque l'organisation budgétaire des rentrées du Foot Féminin

#### **Laurent HERPE**

Revient sur l'entretien du terrain synthétique de MONTRY.

#### **Dominique GODEFROY**

Effectue un retour détaillé sur le fonctionnement de la Commission des Terrains et Installations Sportives. Une mise au point est réalisée en séance sur les procédures à appliquer, les documents à renseigner et le fonctionnement général de la Commission.

#### **Ludovic VANTYGHM**

Informe que la prochaine réunion du CDOS se tiendra le 19 octobre prochain.

#### **Philippe COLLOT**

Fait part des remerciements de l'ensemble du personnel pour les gratifications exceptionnelles octroyées. Il ajoute avoir remis à Lionnel INJAI la prime décidée lors de la dernière réunion et informe des chaleureux remerciements de ce dernier. Proposition lui a été faite de rester bénévole au sein du District.

#### **Prochaines réunions**

**Bureau Directeur** : sur convocation.

**Comité Directeur** : 13/10/2023 à Montry.